



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Placide Courtoy

HAUTMONT

Le métier

Le titulaire de ce diplôme intervient dans la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique. Il est chargé de la réalisation de la mise en service et de la maintenance des installations électriques et des réseaux, de l'organisation et de la planification des chantiers

Il peut travailler pour une entreprise artisanale, une entreprise moyenne ou une grande entreprise, en atelier ou sur chantier, dans les secteurs :

- de l'industrie : maintenance, automatisme, régulation...
- de l'habitat : domotique, voix données images
- des équipements publics : éclairage public...

Habitat / tertiaire : il intervient majoritairement sur les installations électriques des maisons et bureaux (matériel d'éclairage, de chauffage, matériels utilisant des courants faibles pour les réseaux informatiques et de télécommunications).

Industriel : il intervient majoritairement sur les installations électriques de haute tension et basse tension (transformateurs, machines-outils, moteurs électriques...).

La formation

Formation en 3 ans en alternance UFA/Entreprise ou en 2 ans pour les titulaires d'un CAP

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance. Les heures de cours sont moins importantes que dans le cursus classique.

Enseignement général : **1050** heures pour les 3 ans

Enseignement technologique et professionnel : **1050** heures
Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

UFA du Lycée Placide Courtoy
Rue Pl. Courtoy – BP 50129 HAUTMONT
59618 Maubeuge Cedex
Contacter le Chef de Travaux
Tél. : 03.27.63.63.57
Mail : ufa.courtoy@ac-lille.fr

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)
Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième. Les élèves titulaires de certains CAP du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions.

Le rythme de l'alternance

1 semaine en centre de formation,
1 semaine en entreprise

Les débouchés à l'issue de la formation

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS. Une spécialisation est possible en MC.

Les métiers :

- Electricien installateur
- Technicien de maintenance industrielle

Poursuites d'études possibles :

- MC Technicien en énergies renouvelables
- MC Technicien en réseaux électriques
- BTS Electrotechnique
- BTS Maintenance des Equipements Industriels
- BTS Conception et Réalisation des Systèmes automatiques
- DUT en université